

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 081-218101640-20230413-DEL2023_03-DE



Département du Tarn

Arrondissement : Albi
Commune de Mézens

Canton : Vignobles et bastides

Extrait du registre des délibérations de la commune de Mézens
SEANCE du 13 AVRIL 2023

Nombre de membres :

en exercice : 10

présents : 6

votants : 9

L'an deux mille vingt-trois,

le 13 avril à 20 heures 00,

le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jacques TISSERAND, Maire.

Date de convocation : 05/04/2023

Présents : TISSERAND Jacques, PONS-GRES Stéfan, DUCOS Lucie, DUCOS Edilia, QUERUEL Grégory,
ROUSSEAU Rémi.

Absent et excusé : QUERUEL Guillaume.

Représentés : CLAVEROL Stéphanie par QUERUEL Grégory, DAVANT William par ROUSSEAU Rémi,
VEYRAC Séverine par DUCOS Edilia.

Secrétaire de séance : DUCOS Lucie.

Objet : TRAVAUX DE RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE ENTIERE DEL2023_03

Monsieur le Préfet du Tarn a affirmé sa volonté d'aider les collectivités dans leur rénovation
du parc d'éclairage public et a accordé au SDET un « Fonds Vert » pour l'année 2023.

Une aide supplémentaire de 212.50 € par luminaire est attribuée pour la rénovation des
luminaires fonctionnels de type Ballon Fluo ou Sodium Haute Pression.

Ces luminaires étant les plus consommateurs sur le parc d'éclairage public de la commune,
leur rénovation représenterait une économie énergétique de plus 75%.

Le SDET propose une contribution concernant cette rénovation de l'éclairage public en lien
avec ce « Fonds Vert » pour le remplacement de 46 luminaires, 1 armoire, 3 horloges
astronomiques + la pose de réseau aérien et souterrain.

Coût global de l'opération : 45 622.40 € HT

Aide exceptionnelle « Fonds Vert » fv1 : 9 775.00 €

Contribution nette de la commune : 4609.90 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention

-approuve ces travaux de rénovation de l'éclairage public,

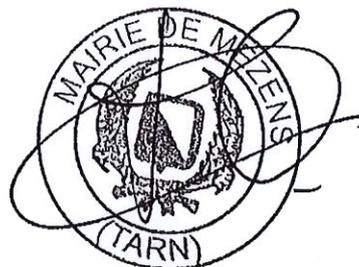
-approuve la proposition du SDET,

-autorise Monsieur le Maire à signer la proposition relative à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Jacques TISSERAND
Maire de Mézens, Tarn.



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification